Santé Cohésion Sociale

# VOTEZ UNSA

## ARS NOUVELLE-AQUITAINE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026



**Vote électronique**
**du 3 au 10 décembre 2026**

## À QUOI SERT VOTRE COMITÉ D'AGENCE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Le CACT est compétent pour connaître des questions intéressant l'ensemble des agents de l'ARS. Doté de la personnalité civile, il dispose d'une subvention de fonctionnement, organise les activités sociales et culturelles de l'agence et traite des sujets suivants :

- Fonctionnement, organisation et effectifs de l'ARS
- Orientations concernant les ressources humaines
- Égalité professionnelle, parité et lutte contre les discriminations
- Mutations, promotions internes et avancements
- Santé, sécurité et conditions de travail
- Gestion des activités sociales et culturelles

## QUI SOMMES-NOUS ?

L'UNSA Santé Cohésion sociale défend les valeurs de laïcité, démocratie et solidarité. Notre organisation privilégie la négociation pour faire aboutir ses revendications et comprend les syndicats suivants :

- **SYNAASS** --- Personnels administratifs (catégories A-B-C) et agents contractuels de droit public
- **SYNAPSE** --- Personnels santé-environnement : adjoints sanitaires, techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire, ingénieurs d'études sanitaires et ingénieurs du génie sanitaire
- **SNIASS** --- Inspecteurs de l'action sanitaire et sociale
- **SPHISP** --- Pharmaciens inspecteurs de santé publique
- **SMISP** --- Médecins inspecteurs de santé publique

**ATTENTION :** vous devrez aussi voter pour vos représentants aux instances nationales : Comité social d'administration (CSA), Commissions administratives paritaires (CAP), Commissions consultatives paritaires (CCP)

Santé Cohésion Sociale

# NOS CONSTATS

## Ce que les agents vivent aujourd'hui




### Des effectifs en forte baisse

Depuis 2024, les pertes d'emplois entravent le fonctionnement des services. La revue des missions (adéquation missions/moyens) afin d'adapter la charge de travail des agents est trop limitée.

### Un pilotage ministériel défaillant

Dotées de l'autonomie juridique et financière, les ARS fonctionnent sans cohérence d'ensemble. La coopération inter-ARS est insuffisamment pilotée par le ministère.

### Des réorganisations continuelles de services

Des taux de rotation élevés des équipes se cumulent et entrainent une pénibilité accrue au travail et une perte de la mémoire administrative.

### Des modalités de gestion hétérogènes

Concernant le recrutement et la rémunération des agents contractuels de droit public ou la mise en œuvre de règles statutaires de la fonction publique de l'Etat qui ne sont pas toujours pleinement maîtrisées.

### Des agents contractuels confrontés à des situations de précarité

Liées au recours massif aux contrats à durée déterminée (CDD) et à un faible niveau de rémunération, ce qui fragilise les collègues et ne leur offre pas de perspective professionnelle durable.

### Une prévention insuffisante des risques psycho-sociaux.

La réglementation n'est pas toujours appliquée et la souffrance au travail est tangible. Les enquêtes santé / sécurité au travail ne sont pas pleinement prises en compte.

### Des risques déontologiques et de conflits d'intérêt

Liés à la porosité entre ARS et établissements placés sous leur contrôle, susceptible de remettre en cause leur neutralité. Les missions d'inspection - contrôle ne disposent pas de garanties suffisantes d'impartialité.

Santé Cohésion Sociale




# NOS PROPOSITIONS

## Nos priorités pour nos collègues

1. **Mettre en place un véritable pilotage ministériel**
   permettant d'obtenir un fonctionnement homogène pour tous les collègues. L'adéquation des missions et des moyens doit aussi être réellement mise en œuvre.

2. **Améliorer les rémunérations des agents**
   et parvenir à plus de transparence concernant les régimes indemnitaires.
   Accroitre significativement le plan de transformation des agents de catégorie C en B.
   Revaloriser le positionnement des fonctionnaires de l'État dans les services.

3. **Obtenir un engagement sur une évolution des agents contractuels de droit public** vers des contrats à durée indéterminée (CDI) et renforcer les moyens destinés à faire face à la précarité professionnelle.

4. **Améliorer les conditions de travail et garantir le recours au télétravail**
   Nous soutenons son usage qui nécessite de faire évoluer des pratiques managériales parfois réticentes ou inadaptées.

5. **Établir un dialogue social transparent**
   Les règles de gestion des mutations, promotions et questions indemnitaires doivent s'appuyer sur un véritable dialogue social et un espace de négociation et d'échanges.

6. **Favoriser un management bienveillant**
   Les transformations internes dans les services doivent prévoir des objectifs en termes de qualité de vie au travail. Le CACT doit être associé aux suites des enquêtes santé, sécurité et conditions de travail.

7. **Faciliter l'accès à la formation professionnelle**
   L'ARS doit développer un plan de formation adapté aux besoins d'évolution professionnelle des agents et garantir un accès équitable à la formation pour tous.

8. **Amplifier les démarches visant à l'égalité professionnelle**
   et la lutte contre tous les types de discrimination et situations de harcèlement au sein du milieu de travail.

9. **Mieux accompagner l'usage de l'intelligence artificielle (IA),**
   qui doit être mobilisée au service des agents dans l'exercice de leurs missions et non pas aboutir à des suppressions d'emplois. L'IA doit répondre à un objectif de souveraineté numérique en privilégiant des solutions françaises ou européennes,
   ainsi que respecter notre environnement.

Santé Cohésion Sociale



# NOS CANDIDATES ET NOS CANDIDATS

| | | |
|---|---|---|
| 01 | Frédéric RITOURET - Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire | Pyrénées-Atlantiques |
| 02 | Caroline SAULNIER - Inspectrice de l'Action sanitaire et sociale | Charente-Maritime |
| 03 | Aurélie LUSAMVUKU - Pharmacienne inspectrice de santé publique | Vienne |
| 04 | Valérie DELL'OVA - Cadre de santé | Charente-Maritime |
| 05 | Stéphane DUFAURE - Inspecteur de l'action sanitaire et sociale | Gironde |
| 06 | Renaud POUGET - Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire | Deux-Sèvres |
| 07 | Stéphanie GONZALEZ ORUNA - Technicienne sanitaire et de sécurité sanitaire | Pyrénées-Atlantiques |
| 08 | Clotilde PINEL - Technicienne sanitaire et de sécurité sanitaire | Creuse |
| 09 | Mathilde RASSELET - Ingénieure du génie sanitaire | Corrèze |
| 10 | Cécile BARBOU DES COURIERES – Médecin inspectrice de santé publique | Charente-Maritime |
| 11 | Jeanne FALIU JANS - Ingénieure du génie sanitaire | Gironde |

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
https://federation-unsa-sante-cohesion-sociale.fr

SYNAPSE Syndicat National des Personnels de Santé Environnementale

SYNAASS Syndicat national autonome des affaires sanitaires et sociales

SNIASS UNSA Syndicat National des Inspecteurs de l'Action Sanitaire et Sociale

Sphisp Syndicat des Pharmaciens Inspecteurs de Santé Publique

SMISP Syndicat des médecins inspecteurs de santé publique